

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2014

Assemblée Générale du 30 avril 2015

Union : Il peut être établi, entre sociétés d'assurance mutuelles pratiquant des assurances de même nature, des unions ayant exclusivement pour objet de réassurer intégralement les contrats souscrits par ces sociétés d'assurance mutuelles et de donner à celles-ci leur caution solidaire.

Ces unions ne peuvent être constituées qu'entre sociétés d'assurance mutuelles s'engageant à céder à l'union, par un traité de réassurance, l'intégralité de leurs risques.

L'union a une personnalité distincte de celle des sociétés adhérentes.

Les unions de sociétés d'assurance mutuelles sont régies pour leur fonctionnement par les règles applicables aux sociétés d'assurance mutuelles, sous réserve des adaptations prévues par décret en Conseil d'Etat.

Les opérations pour lesquelles les unions se portent caution solidaire sont considérées comme des opérations d'assurance directe. (Art. L. 322-26-3 du Code des Assurances).

L'union de réassurance du GAMEST a été fondée le 1^{er} janvier 1997. Les sociétés mutuelles adhérentes sont la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances", la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA, la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR, la MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE et la MUTUELLE DE BOURGOGNE.



Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50
www.gamest.fr

ORGANES DE GESTION ET DE CONTROLE

DIRECTION GENERALE

VINCENT	ZWENGER	DIRECTEUR GENERAL
---------	---------	-------------------

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BENOIT	STURNY	PRESIDENT
DOMINIQUE	GRUNENWALD	ADMINISTRATEUR
PHILIPPE	EISER	ADMINISTRATEUR
GERARD	HENRIOT	ADMINISTRATEUR
CLAUDE	WITZ	1 ^{ER} VICE-PRESIDENT
ANNE	RUETSCH	ADMINISTRATEUR SALARIE

COMITE D'AUDIT

CLAUDE	WITZ	MEMBRE INDEPENDANT
ANTOINE	LEIMGRUBER	
PIERRE	PERDRIX	
GERARD	HENRIOT	

COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMMISSAIRES TITULAIRES

CABINET	MAZARS S.A.
CABINET	BRICOLA-AUDIT

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

NICOLAS	ROBERT
CABINET	GROSS-HUGEL



LES CHIFFRES CLES (€)

■	Chiffre d'affaires	53 833 033	(- 3 %)
■	Résultat net	139 155	(- 87 %)
■	Fonds Propres	17 055 379	(+ 97 %)
■	Provisions	42 434 432	(+ 1 %)
■	Placements financiers et immobiliers (en valeur de réalisation)	38 301 929	(+ 34 %)
■	Marge de solvabilité (ratio de couverture)	286 %	



Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport du **18^e exercice d'activité** du GAMEST relatif aux opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

APERCU DE L'ANNEE 2014

Le chiffre d'affaires de l'assurance française en 2014 affiche une progression de 6 % à 199 milliards d'euros. Ce chiffre est le reflet de la bonne santé de l'assurance de personnes qui enregistre une hausse de 7 % de ses cotisations. Concernant plus particulièrement l'assurance des biens et responsabilités, l'évolution est de 1,5 %. Le marché des particuliers progresse de 2,5 % alors que celui des professionnels reste stable.

L'analyse par branche montre que l'assurance multirisque habitation (+ 4.5%) et l'assurance automobile (+ 2 %) sont en hausse.

La sinistralité 2014 peut être résumée à une baisse des cambriolages, à une hausse du nombre de blessés sur la route et à une augmentation des évènements climatiques.

Les indemnités versées au titre des catastrophes naturelles ont nettement progressé à 2,2 milliards d'euros (+ 400 millions). Si aucun évènement d'ampleur exceptionnelle n'est survenu en cours d'année, plusieurs épisodes de grande intensité expliquent ce montant très élevé, notamment de gros orages à la Pentecôte (850 Millions d'euros) ou encore dix épisodes cévenols et méditerranéens intenses à l'automne (550 à 600 Millions d'euros).

Fort de ces constats, l'assurance habitation affiche un ratio combiné de 102 % (106 % en 2013) et l'assurance automobile un ratio combiné de 107 % (104 % en 2013).

Au niveau de notre Union, la sinistralité enregistrée durant l'exercice s'est établi à 68,88 % de l'encaissement en dégradation de 5 points par rapport à 2013. Notre activité a été marquée par une sinistralité importante notamment dans la branche des risques professionnels qui doit nous conduire à rester attentifs à la sélection de nos risques dans un environnement économique difficile.

La **gestion financière** des actifs du GAMEST a permis de réaliser un produit net comptable de **1 104 K€** tout en privilégiant une gestion prudente de nos actifs

L'activité du GAMEST a été marquée par les plans de redressements en cours qui ont influencé de manière négative l'évolution de notre activité. Ainsi, en 2014, notre encaissement a connu une diminution de 3,03 % à périmètre constant, chiffre conforme à nos prévisions.

En parallèle, les équipes opérationnelles ont été fortement sollicitées par les travaux préparatoires nécessaires à l'accueil de trois nouvelles structures (La Bressane, la MAVIM et la MAVIT) qui ont fait leur entrée dans notre Union le 01 janvier 2015.



STRUCTURE DE L'UNION

Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est, Union de Réassurance au sens de l'article L 322-26-3 du Code des Assurances, réunit les Sociétés d'Assurance Mutuelle la Mutuelle de l'Est "La Bresse Assurances", la Mutuelle d'Assurances de la Ville de Colmar, la Mutuelle Alsace Lorraine Jura, la Mutuelle d'Assurance Solidaire et la Mutuelle de Bourgogne.

Ces Sociétés d'assurance mutuelle, à vocation locale ou régionale, exercent leurs activités en s'appuyant sur leur propre organisation sociale et commerciale, protégées par la réassurance intégrale et la caution solidaire du GAMEST, union de réassurance.

Le résultat de leurs activités respectives s'établit comme suit :

	MALJ	MDE	MAVIC	MAS	MdB	GAMEST
Encaissement	31 405 276	17 159 779	2 322 822	300 051	1 834 152	53 833 033
Résultat	828 397	424 762	399 557	- 56 050	219 491	139 155
Capitaux Propres	742 832	- 571 815	1 737 206	36 541	393 279	17 055 379

FONDS D'ETABLISSEMENT

Conformément aux règles du Code des Assurances qui régissent les Sociétés d'Assurance Mutuelle, le GAMEST dispose de ses capitaux propres intégrant un Fonds d'Etablissement de **13 310 K€**.

Afin de répondre en solo aux exigences financières de Solvabilité 2, le Conseil d'Administration a pris la décision de renforcer le fonds d'établissement de 8 250 k€ par une remontée de fonds des cédantes opérée en décembre 2014.

GOVERNANCE

Depuis le 23.01.2014, l'Union du GAMEST est organisée en Direction Générale avec un Conseil d'Administration, organe composé de membres du Conseil d'Administration des mutuelles adhérentes du Groupe, en respect des dispositions statutaires de l'Union.

Le Conseil d'Administration s'est doté d'un comité d'audit assurant le suivi des processus de gestion, d'information financière et de contrôle interne. Ce comité remplit en outre la fonction clé d'audit interne du Groupe.



ORIENTATION & STRATEGIE

L'adhésion de 3 nouvelles Mutuelles et les résultats encourageants des plans de redressement menés nous confortent dans le choix de notre modèle économique.

Le résultat de l'exercice a permis de redistribuer un montant suffisant pour couvrir les frais de fonctionnement des cédantes, à l'exception de la MAS, tout en permettant un renforcement des fonds propres du GAMEST.

Nous avons également profité des bons résultats de l'exercice pour doter de 200.000 € supplémentaires la provision d'égalisation.

Notre développement s'orientera autour de nos activités traditionnelles en mettant l'accent sur la maîtrise des résultats techniques tout en privilégiant la diversification de notre offre.

Enfin, afin de renforcer la compétitivité de notre groupe, nous continuerons de procéder à l'amélioration de notre organisation au travers de services performants à la disposition de nos cédantes.

Benoît STURNY

Président du Conseil d'Administration

Vincent ZWENGER

Directeur Général



RAPPORT DE GESTION DE LA DIRECTION GENERALE

I. - L'ACTIVITE TECHNIQUE

Les activités du marché en assurance de biens et de responsabilité progressent de 1,5 % en 2014.

Une nouvelle fois les résultats techniques de l'assurance des biens du particulier restent fortement dégradés.

Dans ce contexte, le **GAMEST** a connu une activité commerciale moins favorable qui se traduit par un encaissement en baisse de 3,03 %. Le volume d'encaissement géré au 31.12.2014 est de **53 833 K€** pour 126 013 contrats d'assurance.

Cette évolution est liée aux plans de redressement en cours à la MDE ainsi qu'à la Mutuelle de Bourgogne et à la volonté affichée par les cédantes de réorienter leurs activités au profit des assurances de personnes, de la protection juridique et des pertes pécuniaires

La ventilation par domaine d'activité s'établit comme suit :

ENCAISSEMENT en K€	Encaissement		Variation
	2013	2014	
Dommages aux biens des particuliers	20 563	19 525	- 5,05 %
Automobile	8 045	7 793	- 3,13 %
Dommages aux biens des professionnels	7 883	6 744	- 14,45 %
Responsabilité Civile générale (spécifique)	371	296	- 20,22 %
Catastrophes naturelles	2 704	2 404	- 11,09 %
Assurance de personnes	2 858	3 242	+ 13,44 %
Protection juridique	1 926	2 114	+ 9,76 %
Pertes pécuniaires diverses	11 163	11 715	+ 4,94 %
TOTAL	55 513	53 833	- 3,03 %

Malgré les améliorations enregistrées à la MDE et à la Mutuelle de Bourgogne, la sinistralité a évolué d'une manière défavorable en 2014 par rapport à 2013.

Le rapport sinistre à prime global s'établit à 68,88 %, gage de maîtrise de nos engagements techniques. Le contexte économique actuel nous impose néanmoins de rester particulièrement vigilants par rapport à son évolution.



Les charges d'exploitation

Elles représentent le coût des missions et de l'organisation dont est investie la structure du GAMEST au service et pour le compte des mutuelles de l'Union. Charges et investissements répondent aux conditions nécessaires d'une gestion optimisée de la réassurance et de la solvabilité du Groupe. Parmi ceux-ci figure la mise en œuvre d'une gouvernance opérationnelle ayant le pouvoir d'agir en représentation de l'ensemble pour se conformer à l'évolution réglementaire européenne, solution efficace et rassurante pour les activités de l'Union.

Enfin, elles intègrent les dépenses liées à la gestion de la réassurance, de l'encadrement des Sociétés de l'Union et de la mutualisation des services qui leur sont destinés.

En 2014, le coût de fonctionnement de l'Union s'est élevé à **1 760 K€** et représente **3,27 %** de l'encaissement. Il est à noter qu'en 2014 le GAMEST a pris en charge les frais d'infrastructure de la salle blanche pour un montant de 114 k€.

Dettes fournisseurs, à la clôture par échéance

RUBRIQUE	30 jours		60 jours		90 jours		120 jours	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Fournisseurs	75 638	146 576					219 165	1 846 277
TOTAL	75 638	146 576					219 165	1 846 277

II. - L'ACTIVITE FINANCIERE

Les marchés des actions sont restés stables en 2014 (- 0,54 %) après avoir atteint des performances significatives en cours d'année. La baisse des taux s'est poursuivie en 2014 comme en attestent les taux d'emprunt d'Etat français à 10 ans qui sont passés à moins de 1 % en décembre.

Forte d'un encours de placement en progrès de 34 % à **38 302 K€**, la politique du GAMEST vise à optimiser la poche sécuritaire tout en maintenant les liquidités nécessaires à nos activités.

Nous avons profité en cours d'année de la hausse des cours des actions pour valider des plus values à hauteur de 301 K€.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier net comptable de **1 104 K€** dans le rapport de **2,9 %**, rendement supérieur à l'objectif recherché.

Au 31.12.2014, l'allocation de nos actifs est diversifiée comme suit : **90 %** en valeurs sécurisées (y compris parts de SCPI) et **10 %** en titres dynamiques. En termes de contrepartie, **82 %** du périmètre est investi en supports bénéficiant d'une notation supérieure ou égale à BBB –.

III. - L'ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le GAMEST a commandé une étude sur les instruments financiers destinés au renforcement de ses fonds propres.



Le GAMEST n'a effectué aucune activité en matière de recherche et développement sur l'exercice.

Les développements informatiques sont, depuis 2007, à la charge du GIE GIGAM dont le GAMEST est détenteur de 99 % du capital.

IV. - RESULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice 2014, qui se traduit par une diminution de notre encaissement et par une sinistralité maîtrisée, nous permet :

- de servir une redistribution de **13 700 milliers d'euros** en faveur des mutuelles
- de dégager un résultat net de **139 K€** destiné au renforcement des fonds propres du GAMEST.

Ces bons résultats ne doivent néanmoins pas nous faire oublier la fragilité de notre portefeuille qui souffre toujours d'un manque de diversification et la situation contrastée au niveau des résultats des cédantes.

En conclusion de l'exercice 2014, les capitaux propres du GAMEST se confortent de **97 % à 17 055 379 €**.

La marge de solvabilité augmente de 131 points et représente **286 %** des exigences.

Evolution du résultat des 5 dernières années (en €)

	2010	2011	2012	2013	2014
Capitaux Propres	5 059 096	5 882 304	7 566 242	8 666 224	17 055 379
dont Fonds d'Etablissement	3 100 000	3 400 000	5 060 000	5 060 000	13 310 000
Opérations et résultats de l'exercice					
Résultat technique	571 345	728 057	- 73 511	1 490 606	- 259 439
Résultat net	428 997	523 208	36 701	1 099 982	139 155
Résultat avant impôts	668 425	778 270	60 670	1 661 010	209 173
Impôts sur les bénéfices	239 428	255 062	23 969	561 028	70 018
Participation au résultat des Mutuelles membres de l'Union	9 850 000	10 450 000	8 000 000	14 029 869	13 700 000
Participation à la provision pour égalisation	- 200 000	+ 200 000			+ 200 000
% participation / encaissement	28 %	28 %	16 %	25 %	25 %

V. - PERSPECTIVES

L'évolution de la législation (Loi Hamon, l'ANI) et de la jurisprudence ont tendance à fragiliser notre activité tant au niveau de notre activité commerciale que de nos résultats techniques.

Ces changements sont autant de risques mais également de chances pour notre structure et celles de nos cédantes.



Nos principaux efforts seront axés sur le renforcement de notre organisation afin d'apporter à nos cédantes les outils nécessaires à leur bon développement.

La formation sera également au cœur de nos actions, qu'elle soit technique ou commerciale, afin de conforter les compétences de nos ressources humaines, première richesse de notre entreprise.

VI. - RISQUES

Les activités et l'organisation du groupe évoluent dans un cadre de risques endogènes ou exogènes, d'origine structurelle ou conjoncturelle. Parmi ceux-ci sont à citer :

- L'évolution de la législation
- la perte de pouvoir d'achat qui entraîne une réduction ou une insuffisance de couverture ou encore une tendance à la fraude
- la réglementation européenne de solvabilité et l'exigence en capacité de gestion de risque
- Le changement du droit de la consommation et la complexité de son application.

VII. - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Il convient de noter qu'aucun événement susceptible de modifier les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

VIII. - CONCLUSION

En conclusion, le bilan de l'année 2014 peut être jugé satisfaisant même si le développement commercial n'a pas été au rendez vous.

Elle a surtout permis de mettre en avant notre faculté à nous mobiliser autour d'un projet en faisant preuve de solidarité tout en conservant nos particularités.

En 2015, nous devons conforter les efforts entrepris depuis plusieurs années afin de doter notre Union et par la même nos cédantes des outils nécessaires à un développement maîtrisé et rentable de nos activités.

Fait à Colmar, le 14 avril 2015
LE DIRECTEUR GENERAL

COMPTE DE RESULTAT (en €)
au 31 DECEMBRE 2014

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2014	Opérations nettes 2013
Primes acquises					
Primes émises	+	52 444 254	19 288 482	33 155 573	31 031 768
Variation des primes acquises non émises	-	50 838		50 838	58 203
Prime à annuler	+	3 959		3 959	- 10 212
Variation des primes non acquises	+	623 291	238 395	384 896	- 317 049
Variation provisions pour Risques en cours	+	812 367	326 989	485 378	328 809
	+	53 833 033	19 853 865	33 979 168	30 975 114
Produit des placements alloués	+	635 230		635 230	509 496
Autres produits techniques	+	42 360		42 360	3 527 284
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	-	37 076 448	12 003 361	25 073 087	21 338 949
Variation des Provisions SAP	-	1 680 729	3 642 857	-1 962 127	445 725
	-	38 757 177	15 646 218	23 110 960	21 784 674
Participation aux résultats					
Participation aux bénéfices du Résultat	-	13 700 000		13 700 000	14 029 869
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	-	106 561		106 561	65 846
Frais d'administration	-	70 933		70 933	52 638
Commissions reçues des réassureurs	+		3 411 326	3 411 326	3 320 355
	-	177 494	3 411 326	3 233 832	3 201 871
Autres charges techniques	-	1 139 070		1 139 070	908 616
Variation de la provision pour égalisation	-	200 000		200 000	
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	536 882	796 321	-259 439	1 490 606

COMPTE DE RESULTAT (en €)
au 31 DECEMBRE 2014

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2014	Opérations 2013
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	- 259 439	1 490 606
Produits non techniques	+		
Produits de placements			
Revenu des placements	+	1 040 465	686 504
Reprise Provisions pour dépréciation durable	+	37 383	138 549
Profits provenant de la réalisation des placements	+	302 425	7 008
	+	1 380 273	832 060
Charges des placements			
Dotation pour dépréciation durable	-	15 841	
Amortissements des Immeubles	-	22 148	18 691
Perte / Réalisations	-	1 150	
Frais de Gestion	-	190 742	97 407
Dotations amort. des diff./prix remboursement	-	46 549	36 061
	-	276 430	152 160
Produits des placements transférés	-	635 230	509 496
Produit exceptionnel	+		
Charge exceptionnelle	-		
Impôts sur bénéfice	-	70 018	561 028
Résultat de l'exercice	+	139 155	1 099 982

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 (en €)

ACTIF	EXERCICE 2014			2013
	Montant brut	Amortissement et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	251 195	221 328	29 866	23 008
PLACEMENTS				
Immeuble d'exploitation	929 662	40 839	888 823	881 996
Actions et titres cotés	6 856 547	147 208	6 709 339	5 410 882
Actions et autres parts d'autres O.P.C.V.M	16 835 224	4	16 835 220	
Comptes à terme	2 699 465		2 699 465	12 433 879
Placements dans des entreprises liées	497 500		497 500	497 500
Obligations et autres Revenus fixes	10 627 030		10 627 030	9 099 023
	38 445 428	188 051	38 257 377	28 323 280
PARTS DES REASSUREURS DANS PROV. TECHN.				
Provisions pour primes non acquises	1 844 449		1 844 449	2 082 844
Provisions pour sinistres	18 626 675		18 626 675	14 983 818
Provisions pour Risques en cours	50 517		50 517	377 506
	20 521 641		20 521 641	17 444 168
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurances acceptées	283 040		283 040	16 174
CC des Cessionnaires débiteurs	1 099 792		1 099 792	148 270
CC Cédants débiteurs	286 253		286 253	3 957 091
Autres créances : Etat, Org. Séc. Soc. et Collectivités	495 685		495 685	
Débiteurs Divers	2 651 848		2 651 848	138 972
	4 816 618		4 816 618	4 260 507
AUTRES ACTIFS				
Autres immobilisations financières	2 405		2 405	2 405
Actifs corporels d'exploitation	127 829	61 288	66 540	76 287
Banque	400 894		400 894	4 321 073
	531 128	61 288	469 839	4 399 765
COMPTES DE REGULARISATION				
Coupons courus non échus	461 702		461 702	290 700
Autres comptes	28 615		28 615	54 858
Provision Frais Gestion sin. Ch. Cédantes	1 293 276		1 293 276	1 374 071
Différence s/prix de rembours. à percevoir	13 191		13 191	16 814
	1 796 784		1 796 784	1 736 444
TOTAL GENERAL	66 362 794	470 668	65 892 126	56 187 171

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 (en €)

P A S S I F	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
CAPITAUX PROPRES		
Fond d'Etablissement Constitué	13 310 000	5 060 000
Réserve de capitalisation	194 342	194 342
Réserve pour éventualités diverses	3 411 882	2 311 900
Résultat de l'exercice	139 155	1 099 982
	17 055 379	8 666 224
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises	7 700 056	8 323 347
Provisions pour sinistres	32 728 840	31 048 111
Provisions pour frais Gestion Sinistre	1 293 276	1 374 070
Provisions pour Risques en cours	112 260	924 627
Provisions pour égalisation	600 000	400 000
	42 434 432	42 070 154
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	69 264	34 369
DEPOT RECU DES REASSUREURS	21 365	
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance	313 745	
CC Cessionnaires créditeurs	3 129 661	3 774 683
C.C. cédantes	1 846 277	219 165
Autres dettes : Personnel	57 326	40 704
Etats, Organismes Séc. Soc. et Collectivités	212 774	643 125
Créanciers divers	340 297	306 763
	5 900 080	4 984 439
COMPTES DE REGULARISATION		
Amortissements différences s/ prix de remboursement	76 945	64 188
Commissions reçues d'avance des Réassureurs	334 660	367 796
	411 605	431 984
TOTAL GENERAL	65 892 126	56 187 171
ENGAGEMENT HORS BILAN		
VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES REASSUREURS	23 027 412	16 861 897

COMPTE TECHNIQUE DETAILLE 2014

	Dommages corporels contrats individuels	Automobile	Dommages aux biens		Catastrophes Naturelles	Responsabilité Civile Générale	P.J. Assistance P.P. Diverses	TOTAL GENERAL
			Particuliers	Profess. Et Agricoles				
Primes et Accessoires émis	3 260	7 805	18 473	6 579	2 357	292	13 678	52 444
Primes à émettre nettes d'annulation Clôture	- 3	- 7	- 17	- 6	- 2	- 0	- 12	- 47
- Primes à émettre nettes Ouverture								
Sous-total (primes nettes)	3 258	7 799	18 456	6 572	2 355	291	13 666	52 397
Prov. Primes non acquises Clôture avec PREC	124	141	3 010	814	390	36	3 296	7 812
Prov. Primes non acquises ouverture	109	136	4 079	986	439	40	3 459	9 248
Primes acquises	3 242	7 793	19 525	6 744	2 404	296	13 829	53 833
Autres produits techniques	3	6	15	5	2	0	11	42
Sinistres payés	1 207	7 687	12 817	4 731	731	8	25 736	52 917
Recours encaissés	1	1 080	1 620	237	-	-	13 347	16 285
Frais de gestion des sinistres clôture	39	287	666	184	27	1	89	1 294
Frais de gestion des sinistres à l'ouverture	32	243	665	196	23	0	214	1 374
Provisions pour sinistres Clôture	1 244	9 011	17 344	7 633	873	25	12 543	48 674
Provisions pour sinistres Ouverture	1 104	6 408	17 140	6 798	956	5	14 600	47 012
Prévisions de recours à encaisser Clôture	7	799	1 521	703	-	-	12 915	15 945
Prévisions de recours à encaisser Ouverture	12	966	2 350	1 587	0	-	11 048	15 963
Autre provisions techniques Clôture			200	200	200			600
Autres provisions techniques Ouverture			100	100	200			400
Autres charges de sinistres	222	-	-	-	-	-	222	444
Charges de sinistres	1 580	9 422	12 330	6 302	653	29	8 561	38 876
Participations aux bénéficiaires	1 403	191	4 620	1 177	844	119	5 346	13 700
Frais administratifs, d'acquisition et autres charges techniques	211	165	413	143	51	6	328	1 317
Produits des placements alloués	76	15	207	54	37	5	242	635
Primes cédées aux réassureurs	730	4 398	9 022	3 659	1 194	187	99	19 288
Part réass. Dans prestations payées	123	3 995	4 911	2 520	365	5	84	12 003
Part réass. Dans prov. Techniques Clôture	685	5 593	8 562	4 923	620	35	103	20 522
Part réass. Dans prov. Techniques Ouverture	640	3 917	8 544	3 597	697	30	21	17 444
Commissions reçues des réassureurs	416	687	1 649	615	-	28	16	3 411
SOLDE DE REASSURANCE	146	- 1 961	2 444	- 803	906	148	- 83	796
RESULTAT TECHNIQUE	- 19	- 3	- 60	- 15	- 11	- 2	- 70	- 179
Résultat net avant répartition résultat aux cédantes	1 384	188	4 560	1 162	833	117	5 276	13 521

Pour mémoire: la variation des frais de gestion 80 k€ (reprise en 2014) restent une charge/produit des cédantes d'où différence avec le compte de résultat.

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS	VALEUR NETTE	
Immeuble Rue Gambetta COLMAR	929 662	40 839	888 823	626 000
	929 662	40 839	888 823	626 000

DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
	VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
ALLIANZ	65 538	3 503	62 036	62 036
ARTY FCP	499 833	-	499 833	501 982
CREDIT LYONNAIS TMO DEC86 TSDI	180 036	58 402	121 634	121 634
DNCA INVEST EUROSE 1 CAP.4DEC	565 408	1 319	564 090	564 090
DNCA RENDEMENT 2017 C FCP	249 791	-	249 791	285 156
DNCA VALUE EUROPE 1	513 965	5 765	508 200	508 200
ECOFI ACTIONS SCR	249 059	3 046	246 014	246 014
EIFFAGE	33 721	15 568	18 154	18 154
ELYSEES PIERRE	860 220	-	860 220	926 887
EXANE FDS I ARCHIMEDES	515 770	-	515 770	516 487
EXANE PLEIADE	533 922	-	533 922	534 750
GROUP FP FLEXIBLE	489 403	-	489 403	504 456
HSBC ACTIONS France	41 804	5 800	36 004	36 004
HSBC DEV DUR A 3DEC	24 831	701	24 130	24 130
HSBC HOLDINGS	58 268	25 680	32 588	32 588
HSBC VALEUR HT DIV AC FCP3DEC	7 999	1 139	6 860	6 860
Odco Proactif Europe part A	210 742	1 051	209 691	209 691
PFO2	404 014	-	404 014	404 014
RIVOLI AVENIR PATRIMOINE	366 321	-	366 321	366 321
RIVOLI EQUITY FUND	241 145	122	241 022	241 022
ROYAL BK SCOTL 5,50%04 PERP	194 400	1 930	192 470	192 470
SAINT GOBAIN	51 192	23 184	28 008	28 008
SCHELCHER PRINCE HORIZON 2016	499 164	-	499 164	532 287
	6 856 547	147 208	6 709 339	6 863 239

DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
	VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
NATIXIS CASH PREMIERE ETAT	16 515 234	-	16 515 234	16 515 381
UNION M. PREM 3	319 990	4	319 985	319 985
	16 835 224	4	16 835 220	16 835 367

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
	VALEUR BRUTE	PROMISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
CAT Taux PROGRESSIF 3 ANS	500 000		500 000	500 000
CAT Taux PROGRESSIF 3 ANS	500 000		500 000	500 000
Livret Associat ^e Instit	99 465		99 465	99 465
CAT 5 ans 3,25%	1 600 000		1 600 000	1 600 000
	2 699 465	-	2 699 465	2 699 465

DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
	VALEUR BRUTE	PROMISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
PARIS GIGAM	497 500		497 500	497 500
	497 500	-	497 500	497 500

SOLS TOTAL R332-20	27 818 397	188 051	27 630 346	27 521 570
--------------------	------------	---------	------------	------------

DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	
BFCM 4,05% 12/02/17	1 000 000	-	1 000 000	1 068 000
BFCM 6,10% 08-16 TSR	556 500	28 851	527 649	549 250
BPOE 5,75% 13/02/19	492 830	4 765	488 065	518 201
CIC 5,25%	46 269	1 255	45 014	42 580
CREDIT AGRICOLE 4,5%	494 063	2 180	491 883	534 692
CREDIT AGRICOLE 6,25% 17/04/19	490 299	5 709	484 589	513 520
DEXIA	1 000 000	-	1 000 000	973 408
FAURECIA 9,375% 11-15/12/16	223 800	14 487	209 313	228 530
INGENICO 2,5%	506 000	172	505 828	520 625
LOIRE 4% 16-10-15	704 600	230	704 370	716 171
OBLIG BANQUE POSTALE 4,375% 10-30/11/20	699 600	1 660	697 940	648 600
PORTUGAL 3,35% 05-15	491 750	-	499 341	511 400
RADIAN 4,55% 10-28/06/20 TSR	562 500	1 471	561 029	560 750
RADIAN 6%	293 250	2 307	290 943	292 500
RADIAN 6,05%	288 000	2 533	285 467	286 125
RALLYE 4,9% 14/02/04/21	516 250	619	515 631	519 925
RENAULT 5,625%	205 800	3 937	201 863	219 740
SCHNEIDER 5,375%	250 875	875	250 000	250 218
STE GENERALE 4,2% 26/10/18	477 220	2 222	474 998	488 225
STE GENERALE 5,9% 10/19	131 400	950	130 450	138 360
TEREOS FIN 4,25%	514 000	659	513 341	504 850
UNOCREDIT 3,25% 14-14/01/21	682 025	900	681 124	684 688
TOTAL OBLIGATIONS COTEES	10 627 030	68 191	10 558 839	10 780 359

SOLS TOTAL R332-19	10 627 030	68 191	10 558 839	10 780 359
--------------------	------------	--------	------------	------------

RECAPITULATIF DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

DESIGNATION DES VALEURS	PRIX D'ACHAT	CORRECTIONS DE VALEUR/ PROV DEPRECIATION	ESTIMATION D'INVENTAIRE NETTE AU BILAN	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
IMMEUBLE D'EXPLOITATION	929 662	40 839	888 823	626 000
ACTIONS	6 856 547	147 208	6 709 339	6 863 239
MONETAIRES	16 835 224	4	16 835 220	16 835 367
FONDS EN DEPOT	2 699 465	-	2 699 465	2 699 465
PARTICIPATION DANS ENTREPRISE LIEE	497 500	-	497 500	497 500
OBLIGATIONS COTEES	10 627 030	68 191	10 558 839	10 780 359
TOTAL PLACEMENTS	38 445 427	256 242	38 189 185	38 301 929

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2014

I - FAITS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, les faits suivants ont concouru à l'évolution des activités et de l'organisation du GAMEST :

- Suite aux résultats de l'exercice 2013, la Mutuelle de l'Est s'est retrouvée avec des fonds propres négatifs qui ont entraîné un changement de gouvernance et le licenciement du Directeur Général de la Mutuelle de l'Est.
- La mise en place d'un plan de redressement drastique à la Mutuelle de l'Est qui s'est traduit notamment par la résiliation d'une partie du portefeuille et par des économies dans les frais de fonctionnement
- Le GAMEST a fait l'objet d'un contrôle de l'ACPR pour lequel aucun rapport écrit n'a encore été remis.
- Une remontée de fonds propres de 8 250 000 euros a été décidée afin de garantir la marge de solvabilité en solo du GAMEST (AGE du 5.12.2014).

II - INFORMATIONS SUR LES METHODES

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, par ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre*
- *indépendance des exercices*
- *continuité d'exploitation.*

1. – Actifs corporels

Ce poste comprend :

- les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

2. – Immobilisations corporelles

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- agencement, aménagements, installations : 10 ans
- matériel informatique : 3 ans
- mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

3. – Placements immobiliers

Les immeubles sont inscrits à leur valeur d'achat.

Le GAMEST a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

- Inscription du terrain estimé entre 24 % de la valeur des immeubles. Ces terrains n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.
- Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :
 - Structure : 84.5 % amorti sur 50 ans
 - Electricité : 4.20 % amorti sur 25 ans
 - Menuiseries extérieures : 5.40 % amorti sur 25 ans
 - Chauffage : 3.20 % amorti sur 15 ans.
 - Ravalement : 2.70 % amorti sur 15 ans

4. – Placements financiers

Les placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Pour les obligations, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

Pour les obligations, une provision pour dépréciation serait constituée si le débiteur ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

Lorsque l'ensemble des placements autres que les valeurs mobilières à revenus fixes a une valeur de réalisation inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision est constituée pour risque d'exigibilité des engagements techniques. Elle est inscrite au résultat technique et au passif du bilan.

A la clôture de l'exercice 2014, le GAMEST a pu faire une reprise de la provision pour dépréciation des actifs en actions de 21 542 € sur les exercices antérieurs. De ce fait, cette provision ne s'élève plus qu'à 147 212 € au 31.12.2014.

5. – Investissement informatique

L'Union de Réassurance, en 2007, a fait apport à un Groupement d'Intérêt Economique (GIGAM) ses logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Le GAMEST est dorénavant adhérent du GIE GIGAM et bénéficiaire à ce titre de la mise à disposition des versions actualisées desdits logiciels

6. – Frais d'acquisition et d'administration

Les frais d'acquisition enregistrés au 31.12.2014 représentent les charges de souscription des services ADP et PJ ainsi que les charges liées à la participation du GAMEST.

7. – Provision pour primes non-acquises et risques en cours

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Elle est calculée prorata temporis.

Une provision pour risques en cours est susceptible d'être constituée. Elle est destinée à couvrir, pour les primes payables d'avance, la charge des sinistres et frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et l'échéance de la prime, pour la part qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

8. – Provisions pour frais de gestion sinistre

La provision pour frais de gestion des sinistres à payer continue d'être constituée dans les provisions techniques au passif du bilan et à l'actif du compte de régularisation pour un montant de **1 293 276 €**.

Cette provision est calculée par chaque Société d'Assurance Mutuelle adhérente sur la base d'une méthode identique retenue au niveau du Groupe mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque mutuelle. Le GAMEST n'enregistre aucune charge de gestion des sinistres.

Cette provision est en outre calculée sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. L'assiette d'application de cette provision est limitée à 30 000 euros par sinistre et par recours.

Chaque mutuelle adhérente assume la charge de cette provision dans ses propres comptes.

9. – Provisions pour risques et charges

Le GAMEST a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, elle s'élève au 31.12.2014 à 35 178 €.

Le GAMEST a également constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de 34 086 €.

10. – Commissions reçues d'avance des réassureurs

La part de commission versée par le réassureur au titre des primes non acquises au 31.12.2014 est provisionnée au bilan à hauteur de **334 660 €**.

11. – Provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques Catastrophes Naturelles et Tempête. Le GAMEST a procédé à la dotation de la part de la provision afférente aux risques Tempête à hauteur de 200 000 €. La provision pour égalisation s'établit donc au 31.12.2014 à 600 000 €.

12. – Variation des PANE (primes acquises non émises) et des primes à annuler

Le volume des provisions pour PANE est identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

La provision constituée est calculée par chaque cédante sur la base moyenne des 3 dernières années de son activité.

13. – Charges

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : masse salariale et effectif.

14. – Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation est une réserve obligatoire créditée du montant des plus-values réalisées sur les cessions des obligations et conservée pour imputation sur d'éventuelles moins-values obligataires.

L'objectif de cette réserve de capitalisation est de lisser les résultats enregistrés sur les titres obligataires.

Répartition du résultat en faveur des cédantes

Depuis 2013, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union.

III – PERSPECTIVES – AUTRES INFORMATIONS

Le périmètre de notre activité s'est étendu au travers de l'intégration de 3 nouvelles mutuelles. De plus en plus le GAMEST doit pouvoir s'adapter aux différentes structures qui du fait de leur taille, de leur organisation et de leur spécificité, expriment des besoins différents.

Pour ce faire, nous devons poursuivre le renforcement de nos compétences afin de leur apporter l'aide technique, commerciale et le professionnalisme nécessaires à leur bon développement.

Nous poursuivrons également notre politique d'ouverture à d'autres Mutuelles afin de continuer à renforcer notre Union

IV – INFORMATIONS SUR LE BILAN (chiffres en euros)

A) A C T I F

1. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2014
VALEURS BRUTES				
Logiciels	219 814	28 092		247 906
Autres actifs incorporels	3 289			3 289
TOTAL	223 103	28 092		251 195

2. – PLACEMENTS IMMOBILIERS

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2014
VALEURS BRUTES				
Constructions	705 737	28 975		734 712
terrains	194 950			194 950
TOTAL	900 687	28 975		929 662

3. – AUTRES PLACEMENTS

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2014
VALEURS BRUTES				
Parts de SCPI	860 220	770 335		1 630 555
Actions cotées	4 719 416	4 267 687	3 761 111	5 225 992
Actions et parts autres O.P.C.V.M.	-	16 835 224		16 835 224
Comptes à terme	12 433 879	3 339 539	13 073 953	2 699 465
Placements dans entreprise liée	497 500	-	-	497 500
Obligations cotées	9 099 023	5 378 550	3 850 543	10 627 030
TOTAL	27 610 038	30 591 335	20 685 607	37 515 766

4. – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2014
PDD	168 754	15 841	37 383	147 212
TOTAL	168 754	15 841	37 383	147 212

5. – ACTIFS CORPORELS D' EXPLOITATION

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2014
VALEURS BRUTES				
Matériel informatique	32 208	1 950	5 036	29 122
Mobilier Matériel Colmar	95 925	1 132		97 057
Agenc. Aménag. Colmar	1 650			1 650
TOTAL	129 783	3 082	5 036	127 829

6. – AMORTISSEMENTS

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2014
Logiciels	200 095	21 233		221 328
Immobilier	18 691	22 148		40 839
Matériel informatique	26 497	3 236	5 035	24 698
Mobilier Matériel Colmar	26 998	9 592		36 590
TOTAL	272 281	56 209	5 035	323 455

7. – PROVISIONS TECHNIQUES DES REASSUREURS

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2014
Part dans PNA	2 082 844	1 844 449	2 082 844	1 844 449
Part dans les SAP	14 983 818	3 642 857		18 626 675
Part dans Provision pour Risques en cours	377 506		326 989	50 517
TOTAL	17 444 168	5 487 306	2 409 833	20 521 641

8. – CREANCES

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AU 31.12.2014	JUSQU'A 1 AN	DE 1 à 5 ANS
Créances nées d'opérations d'assurance	16 174	283 040	283 040	–
C.C. des Cessionnaires	148 270	1 099 792	1 099 792	–
C.C. des Cédantes	3 957 091	286 253	286 253	–
Etat organismes S.S.	-	495 685	495 685	–
Débiteurs divers	138 972	2 651 848	2 651 848	–
TOTAL	4 260 507	4 816 618	4 816 618	–

9. – COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2014
Coupons courus non échus	290 700	461 702	290 700	461 702
Provisions frais de gestion de sinistre	1 374 071		80 795	1 293 276
Différence s/prix remb. à percevoir	16 814	832	4 455	13 191
Autres comptes (GCA)	24 816		10 210	14 606
Chges constat. d'avance	30 042	14 009	30 042	14 009
TOTAL	1 736 443	476 543	416 202	1 796 784

B) P A S S I F

1. – CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2014
Fonds d'établissement	5 060 000	8 250 000		13 310 000
Réserve de capitalisation	194 342			194 342
Réserve pour éventualités diverses	2 311 900	1 099 982		3 411 882
Résultat de l'exercice	1 099 982	139 155	1 099 982	139 155
TOTAL	8 666 224	9 489 137	1 099 982	17 055 379

2. – PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2014
Provisions pour primes non acquises	8 323 347	7 700 056	8 323 347	7 700 056
Provisions pour sinistres à payer	47 011 519	1 661 822		48 673 341
Prévision de recours à encaisser	- 15 963 409		-18 908	- 15 944 501
Provisions pour frais gestion Sinistre	1 374 070		80 794	1 293 276
Provisions pour Risques en cours	924 627		812 367	112 260
Provisions pour égalisation	400 000	200 000		600 000
TOTAL	42 070 154	9 561 878	9 197 600	42 434 432

Les provisions pour sinistres à payer au 31.12.2014 ont été complétées de la provision relative aux sinistres des Sociétés de l'Union antérieurs à leur date d'adhésion au GAMEST et ce en vertu de la caution solidaire apportée par l'Union. Cette inscription s'est faite en contrepartie du reversement au GAMEST des provisions correspondantes par les Mutuelles concernées, complétées par les éventuels nantissements de leurs précédents réassureurs. Les provisions pour sinistres à payer tiennent ainsi compte **d'un mali de 1 232 722 €.**

3. – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2014
Provisions pour IFC	17 739	17 439		35 178
Provisions médailles travail	16 630	17 456		34 086
TOTAL	34 369	34 895		69 264

4. – ETAT DES DETTES

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AU 31.12.2014	JUSQU'A 1 AN	DE 1 à 5 ANS
Dettes nées d'opérat. d'assurance	-	313 745	313 745	-
C.C. des Cessionnaires	3 774 683	3 129 661	3 129 661	-
C.C. des Cédantes	219 165	1 846 277	1 846 277	-
Autres dettes – Personnel	40 704	57 326	57 326	-
Etat, Org. S.S., Coll. Publ.	643 125	212 774	212 774	-
Créditeurs divers	306 763	340 297	340 297	-
TOTAL	4 984 439	5 900 080	5 900 080	-

5. – DETTES FOURNISSEURS A LA CLOTURE PAR ECHEANCE

RUBRIQUE	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours
Fournisseurs	146 576			1 846 277
Fournisseurs d'immob.				
TOTAL	146 576			1 846 277

6. – COMPTES DE REGULARISATION

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2014
Amortiss. différences s/ prix de rembours.	64 188	43 908	31 151	76 945
Commissions reçues d'avance du Réassur.	367 796	334 660	367 796	334 660
TOTAL	431 984	378 568	398 947	411 605

7. – ENGAGEMENTS HORS BILAN

– Engagements reçus :

- valeurs reçues en nantissement des réassureurs : **23 027 412 €**

– Engagements donnés : au titre du traité de réassurance entre l'Union et ses cédantes, le GAMEST est caution solidaire envers ses cédantes.

V – INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT (chiffres en euros)

1. – VENTILATION DES PRIMES ACQUISES

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AU 31.12.2014
Primes émises	51 549 423	52 444 254
Variation des P.N.A.	72 521	623 291
Variation des PANE	- 58 203	- 50 838
Variation primes à annuler	- 10 212	3 959
Variation des provis. pour risques en cours	+ 432 265	+ 812 367
Primes acquises	51 985 794	53 833 033

Les primes d'assurance sont relatives à des émissions souscrites en France et inclus à compter de 2014 les compléments de primes.

2. – VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENT

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AU 31.12.2014
PRODUITS		
Revenu des placements (coupons)	686 504	1 040 465
Profits de réalisation des placements	7 008	302 425
Reprise Provisions p/ dépréciation durable	138 549	37 383
TOTAL	832 060	1 380 273
CHARGES		
Dotation provision dépréciation durable		15 841
Amortissements des immeubles	18 691	22 148
Perte s/réalisation		1 150
Frais externes de gestion s/placements	97 407	190 742
Dotations amortis. des diff. s/ prix remb.	36 061	46 549
TOTAL	152 160	276 430

3. – VENTILATION PAR DESTINATION DES FRAIS GENERAUX ET DES DOTATIONS

RUBRIQUE	AU 31.12.2013	AU 31.12.2014
Frais de sinistre	307 677	443 681
Frais d'administration	52 638	70 933
Frais d'acquisition	65 846	106 561
Autres charges techniques	908 616	1 139 070
Participation aux bénéf. s/Résultat	14 029 869	13 700 000
Participation prov. égalisation		200 000
TOTAL	15 364 646	15 660 245

4. – EFFECTIF

EFFECTIF	AU 31.12.2013	AU 31.12.2014
Directeur Général	1	1
Mandataires sociaux	3	0
Cadres	4	5
Employés	3	4
TOTAL	11	10

5. – REMUNERATION DES SALAIRES ET DES MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION

NATURE	AU 31.12.2013	AU 31.12.2014
Salaires bruts	323 413	477 317
Charges sociales	137 998	209 454
Taxe sur salaires	33 131	52 274
Indemnité mandat membres du Directoire	113 400	8 100
TOTAL	607 942	747 145

Le nombre d'heures bénéficiant du droit individuel à la formation au 31.12.2014 s'établit à 690 heures.
En 2014 les salariés ont pu bénéficier de 56 heures de formation.

6. – VENTILATION DES 3 DERNIERS EXERCICES DE LA CHARGE DES SINISTRES ET DES PRIMES ACQUISES

en K€	ANNEE DE SURVENANCE				
	2010	2011	2012	2013	2014
2012					
Sinistres payés	19 832	20 041	19 529		
Provisions au 31.12	2 134	2 903	20 553		
Charges de sinistres	21 966	22 944	40 082		
Encaissement	35 097	37 244	49 383		
% S/P	62,59%	61,6%	81,17%		
2013					
Sinistres payés	20 758	21 531	32 714	16 400	
Provisions au 31.12	1 142	1 338	6 153	19 124	
Charges de sinistres	21 900	22 869	38 867	35 524	
Encaissement	35 097	37 244	49 383	55 513	
% S/P	62,40%	61,40%	78,71%	63,99%	
2014					
Sinistres payés	20 730	22 615	35 613	30 511	17 997
Provisions au 31.12	900	1 021	2 901	5 463	19 084
Charges de sinistres	21 630	23 636	38 514	35 974	37 081
Encaissement	35 097	37 244	49 383	55 513	53 833
% S/P	61,63 %	63,46 %	77,99 %	64,80 %	68,88 %

COMPTES COMBINÉS 2014

des sociétés d'assurance mutuelle de l'Union



Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est est formé des sociétés d'assurance mutuelle suivantes :

- **GAMEST**
6 boulevard de l'Europe – BP 3169
68063 MULHOUSE Cedex
- **MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"**
8 avenue Louis Jourdan – BP 158
01004 BOURG EN BRESSE
- **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA**
6 boulevard de l'Europe – BP 3169
68063 MULHOUSE Cedex
- **MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR**
5 rue Etroite
68000 COLMAR
- **GIE GIGAM**
6 boulevard de l'Europe - BP 3169
68063 MULHOUSE CEDEX
- **LA BRESSE Courtage**
BP 158
01000 BOURG EN BRESSE
- **MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE**
39 rue du Jourdil
74960 CRAN GEVRIER
- **MUTUELLE DE BOURGOGNE**
32 rue de la Préfecture
21000 DIJON
- **JURASSURANCE COURTAGE**
6 boulevard de l'Europe - BP 3169
68063 MULHOUSE CEDEX
- **ESTASSUR COURTAGE**
16 rue Stanislas
68000 COLMAR



RAPPORT DE GESTION du GROUPE DES ASSURANCES MUTUELLES DE L'EST formé des Sociétés d'Assurance Mutuelle de l'Union de Réassurance

Une activité

Dans l'ensemble, les cédantes ont fait preuve de dynamisme commercial même si la Mutuelle de Bourgogne et à un degré moindre la Mutuelle de l'Est ont connu des difficultés dans ce domaine du fait de l'application des plans de redressement.:

- **La Mutuelle Alsace Lorraine Jura** a continué sa politique de diversification et a enregistré une augmentation de 0.88 % de son encaissement qui s'établit à **31 405 K€** au 31/12/2014.
- **La Mutuelle de l'Est – La Bresse Assurances** a connu une diminution de son encaissement de 9.75 % s'établissant à **17 160 K€**
- **La Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar**, tout en privilégiant la diversification de ses activités, a vu son encaissement progresser de **2.02 %** à **2 323 K€**.
- **La Mutuelle d'Assurance Solidaire**, rencontre toujours des difficultés à promouvoir ses offres de services même si l'on constate une recrudescence de l'activité dont les résultats devraient surtout être visibles en 2015. Son encaissement s'élève à **300 K€**.
- **La Mutuelle de Bourgogne**, a particulièrement souffert du plan de redressement en place et voit son portefeuille diminuer de 25,51% pour un encaissement de **1 834 K€**.

Les autres produits d'exploitation sont constitués des ressources générées par les autres activités annexes des structures du groupe. Ils s'élèvent à **1 455 K€**, en diminution de **10 %**.

Une sinistralité contenue

Les Mutuelles du GAMEST restent particulièrement exposées aux risques dommages du particulier ce qui rend leurs résultats fragiles et nécessite une grande vigilance technique de leur part.

Les cédantes du GAMEST ont relativement été épargnées par les sinistres incendie et événements climatiques en 2014. De ce fait notre sinistralité a connu une dégradation (S/P 69 %) même s'il n'en a pas été de même pour toutes les cédantes. La Mutuelle de Bourgogne et la Mutuelle de l'Est ont connu une amélioration de leur sinistralité. Le résultat est encourageant tout en restant fragile du fait du manque de diversité de leur activité.

Sur le plan financier, l'année peut être qualifiée de satisfaisante avec un produit net rendu de **1 934 K€**.



Des résultats en amélioration

Au GAMEST, l'année 2014 se traduit par des résultats techniques conformes à nos attentes.

Les charges (hors frais de gestion des sinistres) de fonctionnement et de développement des structures du Groupe atteignent **13 027 K€** en diminution et contenues à **22,35%** par rapport à 2013 (**23,57 %**). Elles font l'objet de toutes les attentions afin d'en diminuer l'impact notamment par la mutualisation des moyens et des services mis à la disposition des différentes structures.

Le résultat net combiné part groupe s'établit en 2014 avec un bénéfice de **1 783 K€ (2013 : 1 075 k€)**.

Les entités sociales du GAMEST, de la MALJ, de la Mutuelle de l'Est la Bresse, de la Mutuelle de Bourgogne et de la MAVIC publient un résultat positif alimentant leurs fonds propres respectivement de **139 K€, 828 K€, 425 K€, 219 K€ et 399 K€**. Seule la Mutuelle d'Assurance Solidaire enregistre une perte de **56 K€**.

Les fonds propres du GAMEST se renforcent de **97 % à 17 055 K€**.

Ainsi, les fonds propres des combinés part Groupe se bonifient de **11,21 % à 18 163 K€**.

Evènements post-clôture

Il convient de noter qu'aucun événement susceptible de modifier les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Vincent ZWENGER

Directeur Général

Benoît STURNY

Président du Conseil d'Administration

Analyse au niveau des comptes combinés du GAMEST
Chiffres en K€

1 – EXIGENCE DE MARGE**A – Par rapport aux cotisations**

Cotisations émises	52 444		
Cotisations acquises	53 834 =		
Montant le plus élevé	53 834	x 0,18	<u>9 664</u>
			TOTAL 1
			9 664

B – Par rapport aux sinistres

Sinistres payés période de référence	113 265		
+ Provisions pour sinistres fin de période	34 022		
– Provisions pour sinistres début de période	<u>20 778</u>		
Charge de sinistres période	126 509		
Charge annuelle moyenne	42 170		
	42 170	x 0,26 =	<u>10 964</u>
			TOTAL 2
			10 964

$\frac{\text{Charges de sinistres nettes de cessions}}{\text{Charges de sinistres brutes de cessions}} = \frac{77\,505}{126\,509} = 61,26\%$

Exigence minimale de marge : 61,26 % du total le plus élevé

6 717

2 – ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'EXIGENCE MINIMALE DE MARGE

Fonds d'établissement constitués	16 429	
Réserves non engagées	- 48	
Résultat de l'exercice	1 783	
Éléments incorporels au Bilan	-2 341	
	TOTAL 1	
	<table border="1"><tr><td style="text-align: center;">15 823</td></tr></table>	15 823
15 823		

La marge de solvabilité en 2014

- Les éléments incorporels relatifs aux investissements informatiques sont substantiellement réduits suite à l'apport en nature des logiciels du GAMEST après constitution le 9 mars 2007 du GIE GIGAM en charge de la gestion et des investissements futurs. Le GAMEST dispose dorénavant de l'application des systèmes et de leur évolution au travers d'une redevance annuelle au GIE.
- La marge obtenue au niveau du Groupe représente, en 2014, **236 %** de la marge exigée, hors rappel de cotisation.

Analyse au niveau des comptes combinés au GAMEST
Chiffres en K€

		PROVISIONS TECHNIQUES				AUTRES ENGAG. REGLEM.	TOTAL
		UNION EUROPEENNE			HORS U.E.		
		TRANSPORT	AUTRES AFF. DIR.	ACCEPT.			
PROV. TECHNIQUES DES CONTRATS L 441-1	01						
PROV. D'ASS. VIE DES AUTRES CONTRATS	02						
PROV. POUR PRIMES NON ACQUISES	03			7 700			7 700
PROV. POUR RISQUES EN COURS	04			112			112
PROV. POUR SINISTRES A PAYER	05			49 858			49 858
PROV. MATHEMATIQUES (NON-VIE)	06						
PROV. POUR PARTICIPATION AUX BENEFIC.	07						
PROV. POUR EGALISATION	08			600			600
PROV. POUR RISQUE D'EXIGIBILITE	09						
AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	10						
RESERVE DE CAPITALISATION	11						
ENGAG. ENVERS INSTITUTIONS PREVOYANCE	12						
DETTES PRIVILEGIEES	13			6 229			6 229
DEPOTS DE GARANTIE	14						
RES.D'AMORT.EMPR./RES.POUR CAUTIONN.	15						
TOTAL DES PASSIFS REGLEMENTES (A)	17			64 500			64 500
CREANCES SUR CCR ET FONDS (R332-3-4)	19			10 849			10 849
AVANCES SUR CONTRATS (R332-4)	20						
PRIMES OU COTISATIONS (R332-4)	21						
VALEURS CONTRATS A CAP. VAR. (R332-5)	22						
FRAIS D'ACQUISITION VIE (R332-35)	23						
PRIMES NON-VIE (R332-6 ET R332-7)	24						
FRAIS D'ACQUISITION NON-VIE (R332-6)	25						
CREANCES SUR REASSUREURS (R332-7)	26						
AVANCES SUR TRANSPORTEURS (R332-7-1)	27						
CREANCES SUR CEDANTS (R332-8)	28						
ACTIFS MENTIONNES A L'ART. R332-9	29						
RECOURS ADMIS	30			3 979			3 979
DIVERS (A DETAILLER)	31						
VAL.COVR.ENGAG.ENVERS INST.PREVOYANCE	32						
CREANCES SUR DEPOSANTS (R332-10)	33						
VALEURS DEPOSEES EN CAUTIONNEMENT	34						
TOTAL ACTIFS ADMISSIBLES DIVERS (B)	36			14 828			14 828
BASE DE DISPERSION VISEE R332-3(A-B)	38			49 672			49 672
PLACEMENTS (1° à 12° DE R332-2)	40			44 461			44 461
DEPOTS (13° DE R332-2)	41			-2 518			-2 518
INTERETS COURUS PLACEMENTS R332-2	42						
CREANC. GARANT. SUR REASS. (R332-3-3)	43			18 148			18 148
PLACEMENTS ET ASSIMILES (L.40 A 43)	44			60 091			60 091

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ AU 31 DECEMBRE 2014

Chiffres en K€

COMPTE DE RESULTAT	Activité Assurance non vie	Activité Assurance vie	Autres activités	Total 2014	RAPPEL 2013
Primes émises	52 444			52 444	51 423
Variations des primes non acquises	1 390			1 390	517
Primes acquises	53 834			53 834	51 940
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités			1 056	1 056	1 004
Autres produits d'exploitation	1 455			1 455	5 145
Produits financiers nets de charges	1 925		9	1 934	1 312
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTS	57 214		1 065	58 279	59 400
Charges des prestations d'assurance	-40 207			-40 207	- 35 980
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 1 547			-1 547	- 6 234
Charges des autres activités			-1 628	-1 628	- 1 383
Charges de gestion	-13 027			-13 027	- 14 000
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	-54 781		-1 628	-56 409	-57 596
RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	2 433		-563	1 870	1 804
Autres produits nets	1			1	1
Résultat exceptionnel	78		-49	28	-66
Impôt sur les résultats	-173		-19	-192	-644
RESULTAT NET	2 339		-632	1 707	1 095
Dotations amortissement écart d'acquisition				-5	-5
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE DES COMBINES				1 702	1 090
Intérêts minoritaires				-80	15
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)				1 783	1 075

ACTIF

Chiffres en K€

	2014	RAPPEL 2013
- ACTIFS INCORPORELS	2 353	2 778
- PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE	45 487	31 558
- Terrains et constructions	3 937	3 456
- Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation		
- Autres placements.....	41 550	28 102
- PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	20 522	18 192
- CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE	3 722	6 169
- AUTRES CREANCES	1 037	854
- AUTRES ACTIFS	2 222	7 380
- Autres immobilisations financières.....	4	2
- Immobilisations corporelles	920	876
- Autres (banque – trésorerie).....	1 298	6 502
- COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	954	1 520
- Frais d'acquisition reportés.....	866	1 014
- Autres	88	506
TOTAL DE L'ACTIF	76 296	74 312

BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2014

PASSIF

Chiffres en K€

	2014	RAPPEL 2013
- CAPITAUX PROPRES	18 163	16 333
- Capital social ou fonds équivalents	16 429	7 996
- Primes		
- Réserves et résultat combinés	1 734	7 489
- Autres		
- INTERETS MINORITAIRES	204	284
- PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	42 434	44 137
- Provisions techniques vie		
- Provisions techniques non vie.....	42 434	44 137
- PROVISIONS TECHNIQUES EN UC		
- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	697	561
- DEPOTS RECUS DES REASSUREURS	22	
- DETTES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE	6 731	3 848
- AUTRES DETTES	7 620	4 999
- COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	424	450
- DIFFERENCES DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	76 296	74 312

ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements reçus :

valeur reçue en nantissement des réassureurs :

23 027 K€

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS DE L'EXERCICE 2014

I. FAITS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, les faits suivants ont concouru à l'évolution des activités et de l'organisation du GAMEST :

- Suite aux résultats de l'exercice 2014, la Mutuelle de l'Est s'est retrouvée avec des fonds propres négatifs qui ont entraîné un changement de gouvernance et le licenciement du Directeur Général de la Mutuelle de l'Est.
- La mise en place d'un plan de redressement drastique à la Mutuelle de l'Est qui s'est traduit notamment par la résiliation d'une partie du portefeuille et par des économies dans les frais de fonctionnement
- Le GAMEST a fait l'objet d'un contrôle de l'ACPR pour lequel le rapport écrit n'a pas été remis à ce jour.
- Une remontée de fonds propres à hauteur de 8 250 000 euros a été décidée (AGE du 5/12/2014) afin de garantir la marge de solvabilité en solo du GAMEST.

II. INFORMATION SUR LE CHOIX DES METHODES

1. Référentiel comptable

Les comptes combinés du GAMEST sont établis conformément à l'arrêté du 17 janvier 2001, portant homologation du règlement n° 2000-05 du 7 décembre 2000 du Comité de Réglementation comptable relatif aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des Assurances, complété de l'avis C.N.C. n° 00-18 du 20 octobre 2000 relatif à la combinaison ainsi que des différents avis du comité d'urgence relatifs à l'application de cet arrêté. A défaut, s'applique le règlement n° 99-02 du CRC relatif au plan comptable général.

Les comptes combinés du GAMEST sont établis, conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux entreprises d'assurance et aux méthodes d'évaluation mentionnées en section III du règlement énoncé ci-dessus.

2. Méthode de combinaison/consolidation

Une combinaison par agrégation est réalisée pour les sociétés d'assurance mutuelle ; le fonds d'établissement correspond au cumul de ces sociétés.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont considérées par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote à l'assemblée.

III. INFORMATION SUR LE PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

La présente combinaison est établie entre :

- Le GAMEST, Union de Réassurance
- et les **MUTUELLES ADHERENTES** et leurs filiales :
 - la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances" dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan et sa filiale, la Sàrl BRESSE COURTAGE dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan
 - la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 6 boulevard de l'Europe et ses filiales : la Sàrl JURASSURANCE Courtage dont le siège est à 39000 LONS LE SAUNIER – 305 rue Jules Ferry et la Sàrl ESTASSUR Courtage dont le siège social est à 68000 COLMAR - 16 rue Stanislas
 - la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR dont le siège social est à 68000 COLMAR – 5 rue Etroite
 - le GIE GIGAM dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 6 boulevard de l'Europe.
 - la MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE dont le siège social est à 74960 CRAN GEVRIER – 39 rue du Jourdil.
 - La MUTUELLE DE BOURGOGNE dont le siège social est à 21000 DIJON – 32 rue de la Préfecture

IV. INFORMATIONS SUR LES MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, par ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

1. Immobilisations incorporelles

- Ce poste comprend :
 - le coût des "pas-de-porte »,
 - le coût des portefeuilles figurant au bilan pour leur coût d'achat. Si à la clôture de l'exercice, la valeur du portefeuille est inférieure au prix de reprise, une provision est constituée.
La valorisation du fonds Estassur dans les comptes combinés a été basée sur des données prévisionnelles tenant compte à la fois d'une évolution du Chiffre d'affaire et de la réorganisation de la structure;
 - le coût des logiciels informatiques
- Le mode de calcul des amortissements des logiciels n'est pas identique dans les comptes du GIGAM ou des mutuelles. En effet :
 - les logiciels et matériels informatiques des mutuelles sont amortis sur une durée de 3 ans
 - les logiciels du GIGAM sont amortis sur 5 ans.

Cette divergence s'explique par la nature des logiciels concernés et leurs durées de vie.

- Le coût d'achat des portefeuilles est comparé à la valeur portefeuille des contrats d'origine encore en vigueur au 31/12/2014, la dépréciation correspondant à l'écart.

- Le fonds commercial comprend :
 - un écart d'évaluation de 906 k€ permettant de constater la juste valeur des portefeuilles existants à la date d'entrée dans le groupe
 - un écart d'acquisition de 24 k€ amorti sur une durée raisonnable qui correspond à 5 ans à compter de 2013.
 - A compter de 2014, les fonds commerciaux sont amortis sur une durée de 5 ans sur la base de leur valeur nette comptable (déduction faite des éventuelles dépréciations comptabilisées). Au 31/12/2014 la dotation aux amortissements constatée s'établit à 372 K€ et inclut l'amortissement du fonds EstAssur réévalué.

2. Placements immobiliers

Les règlements du comité de la Réglementation Comptable CRC n) 2002-10 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et les règlements CRC n° 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, sont appliqués depuis le 1er janvier 2005.

Les nouveaux principes généraux et modalités d'application ont été appliqués en ce qui concerne :

- l'approche par composants qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble
- les durées d'amortissement qui sont déterminées en fonction de la durée économique estimée du bien.

Pour l'ensemble des actifs immobiliers, il a été défini les composants et les durées d'amortissement suivants :

Composants	Durées retenues linéaires
Structure / gros œuvre	50 à 120 ans
Façades / Toitures	30 ou 35 ans
Installations Générales et Techniques	25 ans
Agencements	15 ans

La valeur de réalisation des immeubles est déterminée à partir d'expertises quinquennales.

3. Autres Placements

Les placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Pour les obligations, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

Pour les obligations, une provision pour dépréciation serait constituée si le débiteur ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

A compter de 2014, les intérêts courus non échus comptabilisés ont été reclassés sur les lignes de placements et viennent ainsi augmenter leur valeur nette comptable ; en contrepartie ils ne figurent plus sur le poste de régularisation de l'actif.

La zone euro traverse une crise liée à la dette souveraine dans plusieurs pays à cause de l'accumulation de déséquilibres financiers, budgétaires et économiques excessifs.

S'ajoute à cette crise, une croissance économique déportée vers les pays émergents qui est de nature à complexifier le retour aux équilibres budgétaires et rendent les banques très frileuses dans leur rôle de soutien aux entreprises.

Les conséquences pour l'activité financière du GAMEST sont ressenties au niveau des investissements en "taux" que nous privilégions mais dont le rendement s'amenuise, aussi au niveau de nos placements actions, marché sur lequel nous prenons de la distance suite aux dépréciations enregistrées depuis 2008. Quant à notre exposition aux dettes souveraines, elle est limitée au Portugal pour un montant de 497 K€.

4. Investissement informatique

L'Union de Réassurance n'est plus détentrice des logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Cette charge est désormais transférée au GIE GIGAM constitué à cet effet en 2007.

Dans le cadre des conventions passées avec le GIE GIGAM, les logiciels sont mis à la disposition des Sociétés d'assurance mutuelle adhérentes moyennant une redevance annuelle adaptée à la configuration de leurs équipements.

5. Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des assurés ainsi que les primes acquises et non émises.

6. Autres actifs

Les autres actifs se composent principalement des immobilisations corporelles d'exploitation. Les actifs corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel selon des durées variant de 4 à 10 ans.

7. Comptes de régularisation actif et passif

Les postes comptes de régularisation actif et passif se composent principalement, des frais d'acquisition reportés, des charges constatées d'avance et régularisations diverses. Les intérêts courus non échus sur obligations ayant été reclassés sur les lignes de placements afférentes.

8. Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition sont reportés de manière identique aux primes.

9. Réserve de capitalisation

Cette réserve est classée dans les fonds propres combinés du Groupe. Les dotations et reprises des Mutuelles à la réserve de capitalisation sont annulées par résultat dans les comptes combinés.

10. Provisions techniques

Les provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

Provisions pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des cotisations émises et restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date prochaine échéance de cotisation ou à défaut le terme du contrat.

Provisions pour sinistre

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les prévisions de recours sont estimées en fonction du degré de recouvrabilité.

Une provision de gestion est destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

Autres provisions techniques

◆ *Provisions pour risques en cours*

Le calcul est effectué par méthode statistique globalement pour chaque catégorie d'assurance. Elle représente les pertes futures, c'est-à-dire la part des sinistres frais de gestion inclus qui excède la fraction de prime reportée sur l'exercice suivant et les exercices ultérieurs.

◆ *Provisions d'égalisation*

Les provisions d'égalisation, destinées à faire face aux fluctuations de la sinistralité afférentes à certains risques ont été dotées à hauteur de 200 K€ au titre du risque **Catastrophes Naturelles** au cours de l'exercice 2005

La provision constituée en 2006 et 2007 au titre du risque **Tempête** et reprise en 2010 suite aux événements climatiques a été reconstituée au 31/12/2012 à hauteur de 200 K€.

En 2014, une dotation complémentaire a été constituée au titre du risque Tempête à hauteur de 200 K€ portant cette provision à 400 K€.

◆ *Provisions pour Risques d'Exigibilité*

Destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-values latentes des actifs mentionnés à l'article R 332-20, la provision pour risques d'exigibilité (P.R.E.) est calculée selon les dispositions de l'article R 332-5-1 modifié par l'article 211 du décret 2003-1236 du 22 décembre 2003.

Cette provision inscrite dans les comptes sociaux est, le cas échéant, éliminée dans les comptes combinés.

11. Provisions pour risques et charges

Elles sont déterminées par chaque Mutuelle combinée. Ces provisions sont destinées à faire face à certains risques et charges nettement précisées quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour impôts différés, les provisions pour litiges, les provisions pour indemnités de fins de carrière et autres provisions pour risques et charges.

En matière d'indemnité de fin de carrière, l'ensemble des engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en activité est couvert soit par la souscription de contrats collectifs d'assurance, soit par une provision correspondant à la charge non couverte, conformément à la méthode dite préférentielle.

Au 31.12.2014, la provision pour indemnité de fin de carrière comptabilisée par l'ensemble des mutuelles s'établit à 150 k€.

12. Impôts différés

Les impôts sur les bénéfices regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Une différence temporaire, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

En cas de situation nette fiscale passive, les impôts différés sont systématiquement comptabilisés par exercice estimé d'exigibilité. En revanche, en cas de situation nette fiscale active, un impôt différé n'est comptabilisé que lorsque la société anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires suffisamment importants pour permettre de couvrir l'imposition différée.

Par prudence, il a été décidé de ne pas activer la fiscalité différée s'établissant au 31.12.2014 à 1 830 K€ (1 612 K€ au 31.12.2013). Ce montant se décompose comme suit :

- 57 K€ au titre de différences temporaires
- 1 773 K€ au titre du report de déficit.

13. Autres activités

Les autres activités représentent l'activité courtage du Groupe et l'activité informatique du GIE GIGAM.

V. ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

Sont éliminées les opérations intra-groupe suivantes :

- ◆ les comptes courants enregistrant notamment l'utilisation de biens et services communs
- ◆ les facturations de prestations réciproques entre le GAMEST, les cédantes et le GIE GIGAM
- ◆ les opérations de réassurance intra-groupe
- ◆ la participation au bénéfice.

VI. PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

Le Groupe GAMEST présente des comptes combinés en application de la réglementation qui prévoit que lorsque des entreprises d'assurance constituent un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de lien en capital, l'une d'elles doit établir et publier les comptes combinés.

Une convention de combinaison a été signée le 26 avril 2006 entre le GAMEST et la Mutuelle de l'Est "La Bresse Assurances" et sa filiale la Bresse Courtage détenue à 99.5%, la Mutuelle Alsace Lorraine et la Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar.

Le GIE Informatique GIGAM constitué entre les membres du GAMEST et en association parallèle avec d'autres Sociétés d'assurance mutuelle est intégré dans la combinaison des comptes. La convention régulière a été signée à cet effet le 15.11.2007.

A compter du 1er janvier 2012, la **Mutuelle de Bourgogne** de DIJON a rejoint le Groupe. Elle est intégrée dans la combinaison des comptes.

La fusion avec transfert du portefeuille de Jurassurance et de la Mutuelle Alsace Lorraine a été confirmée par publication au Journal Officiel du 30 novembre 2012. La nouvelle entité se dénomme **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA**. La filiale de Jurassurance : **Jurassurance Courtage** a également été reprise lors de la fusion. Elle intègre la combinaison des comptes et est détenue à hauteur de 99.5%.

La **SARL ESTASSUR Courtage** rejoint également le groupe à travers le rachat de parts par la Mutuelle Alsace Lorraine Jura à effet du 4 décembre 2012.

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura détient 59.33% du capital, le 41.67% représentant les intérêts minoritaires de la combinaison.

Pour rappel le résultat de la SARL ESTASSUR n'a pas été repris dans le résultat des comptes combinés au 31.12.12.

VII. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué au cours de l'exercice.

VIII. PERSPECTIVES – AUTRES INFORMATIONS

Le périmètre de notre activité s'est étendu au travers l'intégration de 3 nouvelles mutuelles. De plus en plus le GAMEST doit pouvoir s'adapter aux différentes structures qui du fait de leur taille, de leur organisation et de leur spécificité, expriment des besoins différents.

Pour ce faire, nous devons poursuivre le renforcement de nos compétences afin de leur apporter l'aide technique, commerciale et le professionnalisme nécessaires à leur bon développement.

Nous poursuivons également notre politique d'ouverture à d'autres Mutuelles afin de continuer à renforcer notre Union.

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTES COMBINÉS 2014

Chiffres en K€

BILAN

Immobilisations incorporelles :

Valeurs brutes

	31.12.2013	Acquisitions	Cessions	31.12.2014
Frais d'établissement				
Droits au bail	50			50
Logiciels	4 642	346	39	4 948
Autres actifs incorporels	9	19		27
Fond commercial	1 994		103	1 891
TOTAL	6 695	365	143	6 917

Placements immobiliers :

Valeurs brutes

	31.12.2013	Acquisitions	Cessions	31.12.2014
Constructions	4 891	708	68	5 531
Terrains	1 166		644	522
TOTAL	6 057	708	713	6 053

Actifs corporels d'exploitation :

	31.12.2013	Acquisitions	Cessions	31.12.2014
Mobilier/Matériel	1 048	27	59	1 016
Dépôts versés	4	1	1	4
Véhicules de transport				
Immobilisations en cours				
Agencements	1 475	70	18	1 527
TOTAL	2 527	98	78	2 547

Amortissements :

	31.12.2014	Acquisitions	Reprises	31.12.2013
Immobilisations incorporelles	3 917	745	98	4 564
Actif immobilier	2 087	111	82	2 116
Immobilisations corporelles d'exploitation	1 567	118	59	1 627
TOTAL	7 571	975	239	8 307

Autres immobilisations et placements :
(BRUT)

	31.12.2013	Acquisitions	Cessions	31.12.2014
Placements immobiliers	1 063	770		1 833
Actions cotées	5 774	4 435	4 694	5 515
Obligations cotées	13 948	5 621	6 111	13 458
Autres valeurs	2			
Prêts	163	6	29	141
Actions / parts /OPCVM	2 097	17 617	2 783	16 932
Comptes à terme	13 757	9 462	20 000	3 219
Dépôts auprès des établis. De crédit				
Placements dans les entreprises liées		2		2
Titres de participation	8			8
TOTAL	36 812	38 414	33 617	41 608
Provision pour dépréciation	450	10	220	241
NET	36 361	38 404	33 397	41 367

Placements avec estimation et valeur de réalisation

	Prix d'achat	correct.val. et prov. Dépreciat.	Valeur nette au bilan	Estimation et valeurs de réalis 31.12.14
Placements immobiliers	1 833		1 833	1 915
Actions cotées	5 515	222	5 293	5 407
Obligations cotées	13 458	-177	13 635	14 041
Autres valeurs				
Prêts	141		141	141
Actions / parts /OPCVM	16 932	13	16 919	16 924
Comptes à terme	3 219		3 219	3 219
Dépôts auprès des établis. De crédit	500		500	500
Titres de participation	2		2	2
Placements dans entreprises liées	8		8	8
Terrains et constructions	6 053	2 116	3 937	7 219
TOTAL	47 660	2 174	45 486	49 376

Créances

	31.12.2013	Augm.	Dimin.	31.12.2014
Part dans PNA	2 083		238	1 844
Part dans les SAP	15 732	2 895		18 627
Part provision pour risques en cours	378		327	51
TOTAL	18 192	2 895	565	20 522

Capitaux propres part Groupe:

Rubrique	Fonds établis.	Réserve	Résultat	TOTAL
Fonds propres part groupe au 31 12 2013	7 996	7 260	1 075	16 333
Affectation du résultat		1 052	-1 075	-22
Résultat de l'exercice 2014			1 783	1 783
Droit d'adhésion	183	-61		122
Remontée fonds GAMEST	8 250	- 8 250		
Ristourne aux sociétaires		- 50		- 50
Fonds propres au 31.12.2014	16 429	-49	1 783	18 163

Intérêts des minoritaires:

Rubrique	Fonds établis.	Réserve	Résultat	TOTAL
Fonds propres intérêts des minoritaires au 31 12 2013		284		284
Résultat de l'exercice 2014			-80	-80
Fonds propres au 31.12.2014		284	-80	204

Contributif capitaux propres (part GROUPE) :

	MALJ	MDE	MAVIC	MAS	SMAB	GAMEST	BRESSE Courtage	JURA Courtage	EST ASSUR	GIE GIGAM	TOTAL
Fonds propres au 31.12.2013	4 264	-1 751	5 031	167	835	8 326	157	104	38	-838	16 333
Ristourne sociétaires			-50								-50
Remontée fonds GAMEST	-4 051		-3 600	-36	-563	8 250					-
Autres	14	3	2	-1		174	-1		-19	-175	- 3
Résultat distribué									-22		-22
Droit d'adhésion	83	25		10	4						122
Résultat 2014	889	442	404	-41	287	361	52	-2	-118	-491	1 783
Fonds propres au 31.12.2014	1 199	- 1 281	1 787	99	563	17 111	208	102	-121	- 1 504	18 163

Provisions techniques :

	31.12.2013	Augm.	Dimin.	31.12.2014
Provisions pour Sinistres à payer	50 830	540	2 696	48 673
Prévisions pour recours à encaisser	- 18 746		-2 801	- 15 945
Provisions pour primes non acquises	8 324	5 518	6 141	7 700
Provisions pour risques en cours	925		812	112
Provisions pour frais de gestion sinistre	1 389	32	128	1 293
Provision pour égalisation	400	200		600
TOTAL	43 122	6 289	6 977	42 434

Etats des provisions pour risques et charges :

	31.12.2013	Augm.	Dimin.	31.12.2014
Provision pour indemnité de fin de carrière	431	21	302	150
Autres provisions	101	384	30	455
Provision Médailles du travail	91	22	21	92
TOTAL	624	427	353	697

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

	31.12.2013	31.12.2014	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Créances nées d'opérat. d'assurance directe	2 799	2 555	2 555	
Créances nées d'opérat. de réassurance	1 142	1 167	1 167	
Etat, organis. Sécu. Soc.et collect.publiques	334	804	698	106
Personnel	18	11	10	
Débiteurs divers	148	222	217	5
TOTAL	4 440	4 759	4 647	112

Dettes

	31.12.2013	31.12.2014	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Dettes nées d'opérations d'ass. Directes	2 547	3 554	3 554	
Dettes nées d'opérations de réassurance	3 918	3 177	3 170	7
Dépôts espèces	25			
Dettes envers les établissements de crédit	2 632	4 843	4 146	697
Personnel	589	416	416	
Etat, organismes Sécurité Sociale	2 047	1 562	1 562	
Sociétaires – Ristournes à répartir	117	89	89	
Autres emprunts et espèces locataires	26	30	29	1
Créditeurs divers	1 608	617	613	4
TOTAL	13 509	14 288	13 579	709

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

	31.12.2013	Augm.	Dimin.	31.12.2014
Intérêts et loyers courus et non échus	459		459	-
Frais acquisition reportés	986	25	146	866
Prix de remb. A percevoir s/ val. mobilières				
Autres comptes	40	17	40	17
Prov. Fr. gestion sin. Ch. Cédantes				
Charges constatées d'avance	84	53	65	71
TOTAL	1 570	95	710	954

Passif

	31.12.2013	Augm.	Dimin.	31.12.2014
Amortiss. Des diff. sur les prix de rembourse.				
Autres comptes	9		1	8
Produits constatés d'avance	64	28	9	82
Commissions reçues d'avance du réass.	368	335	368	335
TOTAL	440	362	378	424

Au niveau des comptes combinés, les surcotes et décotes et à compter de 2014 les intérêts courus non échus sur placement ont été reclassées dans les placements financiers correspondants.

COMPTE DE RÉSULTAT

Primes

Ventilation des primes acquises	2013	2014
Primes émises	51 469	48 816
Complément de primes		3 629
Variation des primes acquises non émises	-57	-54
Variation des primes à annuler	11	9
Variation des primes non acquises	85	623
Variation des provisions pour risques en cours	432	812
TOTAL des primes acquises	51 940	53 834

A compter de 2014, les compléments de prime ont été reclassés en primes et ne font donc plus partie des autres produits techniques.

Ventilation des primes cédées	2013	2014
Primes émises	-20 540	-19 288
Variation des primes acquises non émises		
Variation des primes à annuler		
Variation des primes non acquises	-401	-238
Variation des provisions pour risques en cours	-103	-327
TOTAL des primes cédées	- 21 045	- 19 855

Cotisation par catégorie

	Dommag. corporels contrats individ.	Auto	Dommages aux biens		Cat. Nat.	R.C. Générale	P.J. Assist. P.P. Diverses	TOTAL GENERAL
			Part.	Prof. et Agric.				
Primes et Access. émises	3 260	7 805	18 473	6 579	2 357	292	13 678	52 444
Primes à émettre nettes d'annulation Clôture	-3	-7	-17	-6	-2		-12	-47
- Primes à émettre nettes Ouverture								
Sous-total (primes nettes)	3 258	7 799	18 456	6 572	2 355	291	13 666	52 397
Prov. Primes non acquises Clôture avec PREC	124	141	3 010	814	390	36	3 296	7 812
Prov. Primes non acquises ouverture	109	136	4 079	986	439	40	3 459	9 248
Primes acquises	3 242	7 793	19 525	6 744	2 404	296	13 829	53 833

Autres produits techniques

Autres produits techniques	2013	2014
Autres produits techniques	5 145	1 455
Produits techniques cédés		
Autres produits techniques nets	5 145	1 455

Sinistres

BRUT

Charges des sinistres	2013	2014
Prestations et frais payés	33 378	36 633
Charges des provisions pour sinistres	-496	547
Autres charges de gestion	3 098	2 828
Total des charges de sinistres	35 980	40 008

CESSIONS

Charges sinistres cédées	2013	2014
Prestations et frais payés	12 157	12 006
Charges des provisions pour sinistres	-683	2 891
Total des sinistres cédés	11 475	14 897

Charges de gestion

	2013	2014
Frais de sinistres	3 098	2 828
Frais d'acquisition	6 528	6 199
Frais d'administration	5 317	4 862
Autres charges techniques	2 155	1 966
Dotation provision d'égalisation		200
TOTAL	17 098	16 054

Ventilation des produits et charges de placements :

	2013	2014
Produits		
Revenus des placements	1 446	1 749
Profits de réévaluation	1	1
Profits de réalisation :		
– sur valeur mobilière	97	598
– sur immeuble	38	
Intérêts bancaires et Prêts	9	11
Reprise provision dépréciation placements	451	279
Autres produits de placements	3	
Produits diff. remboursement à percevoir	10	4
	2 054	2 643
Charges		
Intérêts sur emprunts	69	61
Frais externes gestion sur immeubles et titres	141	236
Frais internes de gestion sur placements	97	79
Dotation provision pour charges		
Dotation provision dépréciation durable	199	26
Perte sur cession valeurs mobilières	71	191
Amortissement des différences de prix de remboursement.	52	61
Amortissement. Imm. dotation prov. dépréciation placements	115	60
TOTAL	743	714

Produits et charges exceptionnels

	2013	2014
Produits		
Profits cessions éléments d'actifs		55
Cession droit d'exploitation de portefeuille	107	24
Profits exceptionnels divers	109	187
TOTAL	216	267

Charges		
Pertes ex. antérieurs (créances)		
VNC des actifs cédés	62	53
Achat portefeuille agent/courtiers	54	85
Dotation prov exceptionnelle pour litiges		60
Charges exceptionnelles diverses	165	40
TOTAL	282	238

Ventilation des charges de personnel

Nature	2013	2014
Salaires bruts	2 614	2 655
Charges sociales	1 157	1 141
Taxes sur salaires	273	292
TOTAL	4 045	4 088

Commissions d'assurance directe

	2013	2014
Commissions	8 622	8 131

Preuve d'impôts

	2014
Résultat net de la combinaison avant impôts :	1 976
Taux d'impôt : 33,33 %	
Charge théorique d'impôt :	659
Différences permanentes	- 421
Différences temporaires	- 121
Différentiels de taux d'imposition	- 41
Différentiels sur retraitement de consolidation	118
Charge effective d'impôt	194

Effectif au 31 décembre	2013	2014
Cadres	25	16
Mandataires sociaux	4	
Employés	40	37
TOTAL effectif	69	60

Autres activités	2013	2014
Produits	1 004	1 056
Charges	1 383	1 628

Contrôle des comptes

Le montant total des honoraires facturés au titre de l'exercice 2014 s'est élevé à **190 011 €**.

Cette charge est scindée entre, d'une part, le contrôle légal des comptes du GAMEST réalisé par les Commissaires aux Comptes dans le cadre de leurs mandats pour 119 914 € et, d'autre part, les autres prestations afférentes à Solvency 2 ainsi que des honoraires d'avocats et de consultants pour 70 097 €.

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les dirigeants du GAMEST :

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Me Philippe EISER, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse" Assurances,
Administrateur de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA

Me Dominique GRUNENWALD, Président de la MAVIC,
Administrateur de la CMDP BARTHOLDI,
Président d'Honneur et membre de droit du Conseil d'Administration de l'UNPI, Membre du CESA

M. Gérard HENRIOT, Administrateur de LA MUTUELLE DE BOURGOGNE
Administrateur de l'Association "Evasion Tonique",

Mme Anne RUETSCH, Pas d'autre mandat,

M. Benoît STURNY, Président de BSI Conseil,
Président du GIE GIGAM
Vice-Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA
Président de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse" Assurances

M. Claude WITZ : Administrateur de SLE,
Administrateur de la Société PREMIUM AUTOMOBILE,
Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA.
Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse" Assurances,



Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50

www.gamest.fr